Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA SARTHE

Congrès des maires de la Sarthe

Marolles Les Braults – 18 octobre 2014

Intervention de Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le ministre, mesdames messieurs les parlementaires, monsieur le président du conseil général, mesdames, messieurs les présidents d'intercommunalités, mesdames messieurs les maires, mesdames et messieurs les sous-préfets, mesdames et messieurs les chefs des services de l'État, mesdames et messieurs,

Pour beaucoup d'entre vous, élus cette année, ce congrès est le premier comme maire. Pour moi, c'est mon premier congrès des maires, en Sarthe. Je suis heureuse d'être avec vous, de pouvoir, à l'occasion de cette journée, vous rencontrer, et évoquer avec vous les sujets qui vous préoccupent ici à cette tribune en répondant à plusieurs des questions adressées, ou plus tard dans la matinée.

À vos côtés, dans cette salle, l'État est bien représenté. En Sarthe, l'État, c'est près de 11900 agents publics qui font vivre au quotidien l'intérêt général. Je veux avant de répondre à vos interpellations, avant de tenter de décrire comment nous allons avancer ensemble, mettre sous la lumière, féliciter et remercier les chefs des services de l'État et avec eux tous les fonctionnaires dont l'engagement reflète en Sarthe, la qualité du service public à la française, qui est pour beaucoup d'autres pays – y compris européens – un modèle. Avec moi, ils assument la charge et animent les grandes politiques de l'État en faveur de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture, de la rénovation urbaine et du logement, de l'environnement, de l'éducation, de la culture, des finances publiques, de la sécurité au profit des citoyens. Et, je crois, ils constituent la colonne vertébrale de la République. Au cœur de cette période de réformes, parfois de remise en cause du rôle et des méthodes de l'action de l'État, ils ont souvent, individuellement, le sentiment d'être pris à partie, montrés du doigt, rendus responsables des maux de nos institutions. Je veux les assurer de mon soutien. Je sais leur engagement et aussi, et surtout, leur excellence.

Arrivant en Sarthe, je découvre la tradition des questions posées par plusieurs d'entre vous à l'occasion du Congrès des maires. Pour tout vous dire, je n'ai pas eu grand choix parmi vos questions. J'aurais aimé vous parler d'économie, d'agriculture ou d'emplois mais bien peu de questions posées ont trait à ces préoccupations qui, pourtant, occupent l'essentiel de mon quotidien en Sarthe depuis deux mois!

Pour vous rester fidèle donc, j'évoquerai les deux thèmes autour desquels s'articulent vos interrogations **: l'avenir des collectivités territoriales et vos finances**. Ces deux sujets se répondent, et, certainement, leur traitement détermine l'ampleur de votre action. J'en suis

consciente. Ainsi, je vais répondre globalement aux élus des communes et intercommunalités suivantes : Communautés de communes de la champagne conlinoise, de Pontvallain, communes de Ligron, Savigné le Lude, Joué en Charnie, Tassillé, Mareil sur Loir, Montfort-le-Gesnois,

- étant entendu que vous trouverez dans le recueil l'intégralité des précisions apportées à vos interrogations :

Vous serez néanmoins certainement déçus car je ne vous apporte pas d'information nouvelle, de scoop sur tel ou tel disposition de la loi NOTR ou sur le calendrier électoral ! Je ne vous dévoilerai pas non plus, les grandes lignes du discours sur les collectivités locales que le Premier Ministre prononcera au Sénat, ce prochain 28 octobre. Il précisera à cette occasion devant les sénateurs les orientations, la méthode et l'agenda de la réforme de la nouvelle organisation territoriale de la République. Je n'anticiperai pas sur les résultats des débats parlementaires à venir.

Je vais pourtant tenter de vous faire partager ma conviction, construite sur presque 30 ans de vie publique, depuis les premières lois de décentralisation. L'ambition de rationnaliser, de simplifier, de clarifier les compétences et les organisations est une **nécessité** pour que les citoyens comprennent le fonctionnement des institutions. Il faut passer du discours à la méthode, du parler à l'action. Les citoyens doivent retrouver confiance dans l'action publique et dans les hommes et les femmes qui les incarnent. **Je comprends, je sais que changer est difficile.** L'État vit ce perpétuel mouvement depuis le lancement de la Révision Générale des Politiques Publiques, mouvement qui dépasse les gouvernements. Mais les citoyens, vos électeurs, nos administrés attendent que nous nous adaptions à leurs préoccupations, à leur mode de vie, à leurs difficultés.

Pour répondre à vos **questions sur les institutions**, je ne peux pas vous dire aujourd'hui si vous serez demain, les habitants d'une grande région Pays-de-la-Loire/Bretagne, si le territoire de la Sarthe s'articulera ou non autour d'une grande communauté urbaine et d'un conseil départemental, si toutes les intercommunalités existantes à ce jour, devront se regrouper dans des ensembles de 20 000 habitants au moins. On ne m'a pas livré de boule de cristal en arrivant au Mans ! Dans cet environnement en décision, je peux simplement vous préciser comment je vous propose de travailler.

À mon niveau, l'outil et la méthode de l'évolution institutionnelle, ce sont le **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** et la **Commission Départementale de Coopération Intercommunale**.

Je n'ai pas l'intention de bousculer les équilibres du dernier schéma même si je l'estime perfectible avec ces 24 Intercommunalités sur 30 en dessous du seuil des 20 000 habitants et des syndicats dont la carte a peu évolué sauf dans le domaine de l'adduction d'eau potable… Il me semble que lorsque des élus savent s'associer pour mener un SCOT, ils peuvent aussi traduire dans l'organisation de leurs compétences cette gouvernance élargie. Mais, attention, je n'ai pas dit que je veux calquer les intercommunalités d'aujourd'hui sur les périmètres des SCOT. Je vous confesse seulement ma vision de l'espace et de l'action.

J'ouvrirai évidemment le débat à ceux qui voudront aller plus loin dans le regroupement des intercommunalités. Je les y aiderai. À ceux aussi, qui voudraient réfléchir à des fusions de communes. Les services de l'État les accompagneront.

Le sujet du prochain SDCI et le programme de travail de la CDCI seront le **schéma départemental des mutualisations entre intercommunalités**. La prochaine réunion de la CDCI est fixée au 21 novembre. Ce travail complètera et tiendra compte des schémas de

mutualisation des services que vous devez mener à l'intérieur de vos collectivités (avant mars 2015).

Toutes ces évolutions doivent trouver leur écho dans les débats de la CDCI. Je veux **un lieu unique de réflexion et de mise en œuvre** – qui n'empêchera pas la multiplication des concertations – afin de mettre en cohérence ces réformes, de leur donner du sens.

Ainsi donc dans cet esprit, je proposerai aux membres de la CDCI d'associer aux réflexions sur le schéma des mutualisations, **un suivi de la mise en œuvre des simplifications administratives.**

Parallèlement, **la réforme de l'État territorial** va se poursuivre sur la base de la revue des missions que le Premier Ministre vient de commander aux inspections générales des ministères. C'est pour nous un chemin déjà connu. Les directions départementales des services de l'Etat viennent d'ailleurs de se regrouper sur un seul site : PAIXHANS. Ce qui a permis à l'État, je le dis au passage, d'investir dans l'économie locale à ce jour, plus de 22 millions d'euros. La revue des missions devra être déclinée régionalement puis à l'échelon départemental. En fonction des orientations qui me seront données par le préfet de région, j'organiserai dans le cadre de la CDCI les débats et les discussions. Je ne suis pas inquiète : l'échelon départemental est renforcé.

En contrepoint, un **schéma départemental de l'accès aux services publics** va être préparé. J'ai confié au sous-préfet de La Flèche, Jean Michel PORCHER, son animation.

La CDCI sera donc le lieu privilégié des débats sur le schéma des mutualisations entre intercommunalité, sur celui de l'accès aux services publics et du suivi des simplifications administratives.

J'en viens au second sujet qui vous préoccupe particulièrement : **les finances locales et la baisse des dotations**. Là encore, je n'ai pas de scoop à vous annoncer, et je pense qu'un discours de vérité est toujours la meilleure des options.

Rien ne sert de se bercer d'illusions : l'état des finances publiques de la France impose des efforts. Et cette exigence du redressement suppose que cet effort soit partagé entre tous. L'État et les particuliers y contribuent, vous devez y participer également. Comme vous le savez, l'effort des collectivités à l'échelle de la France s'élève à **3,6Mds€ dans le projet de budget 2015, sur plus de 100Mds€ de concours financiers aux collectivités.** J'ai conscience que cela représente un défi pour vous, mais je suis convaincue qu'il est possible et absolument nécessaire de le relever.

J'ai regardé vos comptes, aussi bien les finances du département que celles des communes et intercommunalités. Je ne peux que vous féliciter de la situation globale en Sarthe. Il y a certes de moins bons élèves, ou des disparités liées à la taille des communes, mais, globalement, j'ai pu constater qu'elles étaient bien gérées : peu d'emprunts structurés, une augmentation de la capacité d'autofinancement nette des remboursements d'emprunts, un fonds de roulement moyen en hausse et supérieur à la moyenne régionale, et surtout, je tiens à la souligner, des dépenses d'investissement en hausse, et notamment un volume de dépenses d'équipement qui croît chaque année depuis 2011. L'investissement est très important pour les territoires, il ne saurait être la troisième roue du carrosse.

C'est donc sur vos dépenses de fonctionnement, en priorité, que doit porter l'effort budgétaire qui vous est demandé. D'ailleurs, je remarque que vos charges de fonctionnement ont progressé plus vite que les produits encaissés : +6% et +4,2%.

Côté produits, vous me répondrez « baisse des dotations ». La DGF a en effet très peu augmenté sur les trois derniers exercices. À partir de cette année, elle baisse. Mais je tiens aussi à préciser que son montant par Sarthois reste supérieur de 5,2% à la moyenne régionale, alors que les charges moyennes par Sarthois sont inférieures de 10,5% à la moyenne régionale. Cela signifie que dans notre région, de nombreuses communes savent fonctionner avec des dotations plus faibles et des charges plus élevées que les vôtres.

Par ailleurs, cet écart avec la moyenne régionale se réduit, car vos charges progressent rapidement. Vos achats et charges externes ont ainsi augmenté de 7,3% sur la période. **Plus encore, vos dépenses de personnel, qui représentent plus de la moitié de vos frais de fonctionnement, ont progressé de 6% entre 2011 et 2013.** Et elles sont supérieures à la moyenne régionale pour les communes de plus de 700 habitants. **Il y a là une marge de manœuvre importante, car les frais de personnel engagent sur le long terme. Ne vous liez pas les mains.**

Un des outils en lesquels je crois, vous l'aurez compris, ce sont les **mutualisations.** C'est pour cela que le schéma départemental de mutualisations est ma priorité pour le prochain SDCI.

Mais je sais bien que ces démarches ne portent pas des fruits immédiatement, et que l'on peut se trouver désemparé face à l'obligation de changer ses façons de faire. C'est **pourquoi j'ai confié à Madame Reynaud, sous-préfète de Mamers et experte des affaires budgétaires, la mission d'accompagner les communes et intercommunalités qui le souhaiteraient.** Forte de son expérience de juge des comptes mais aussi de sous-préfète proche des élus, elle pourra vous aider et vous conseiller dans votre réflexion et vos démarches. **Une adresse email dédiée a été créée : pref-economies-communes@sarthe.gouv.fr Servez-vous en !**

Nous devons à ce pays, aux Sarthois, de les guider, de leur donner confiance en l'avenir. Nous devons aux entrepreneurs, aux agriculteurs, aux salariés et à ceux qui recherchent un emploi, aux jeunes comme aux étudiants, de les convaincre d'aller de l'avant, de croire qu'ils sont aussi les acteurs de notre destin commun.

Nous devons, donc, d'abord **cesser de craindre, d'être paralysés par la peur du changement et de l'avenir.** Nous devons, en commun, prendre à bras le corps les défis de la simplification, de la clarification des missions, de la recherche d'économie. Les interpellations par presse interposée ne sont pas dignes de nous.

Soyez assurés de mon engagement à vous écouter, à vous aider comme l'ensemble des chefs des services de l'État. Parce que c'est ensemble que nous bâtirons la confiance dont ce département a besoin.
C'est notre responsabilité. Nous devons l'assumer.

Merci de votre attention